

Alain POINSIGNON – Evêché de Strasbourg – Un nouveau type monétaire attribué à l'évêque Henri de Stahleck (1247-1273)



La monnaie que nous présentons ici est totalement inédite et diffère, de par sa représentation, de tous les types monétaires représentant un aigle qui nous sont connus pour Strasbourg.

Avers : dans un cercle plein, un aigle éployé debout à gauche et regardant en arrière, avec son bec entrouvert ; pour donner plus de réalisme il a été rajouté, sous chaque patte, une petite branche. La gravure n'en reste pas moins lourde et le graveur aura voulu corriger un coup de burin maladroit en accentuant la gravure de l'aile gauche pour cacher le bras de l'aile que l'on voit encore dépasser à droite, ce qui confère à ce volatile un air gauche et disproportionné.

Revers : buste d'évêque mitré à gauche, tenant une crosse et bénissant de la main droite.

Poids : 0,53 g.

La mise en affermage de son atelier monétaire strasbourgeois par l'évêque, en 1296, est marquée par une modification importante de tous les types monétaires qui vont suivre. Nous avons pour habitude de considérer que ce changement important est constitué par l'apparition du cercle perlé en remplacement du cercle plein. Le cercle plein nous indique donc que cette monnaie est antérieure à 1296 et le style de frappe avec des bords très relevés et le poids de la monnaie nous font dire que l'émission se situe dans la 2^e moitié du 13^e siècle. Si l'on étudie les types monétaires que nous connaissons pour cette période nous trouvons déjà une représentation d'un aigle sur des monnaies attribuées à l'évêque Henri de Stahleck ; à Conrad de Lichtenberg est attribué, pour des raisons héraldiques, le type monétaire au lion. Si l'on compare la monnaie « à l'aigle héraldique » de Henri de Stahleck avec au revers le buste d'évêque (NESSEL X, « *Beiträge zur Münzgeschichte des Elsass besonders der Hohenstaufenzeit* », Francfort 1909, p. 130, N° 136 ou CAHN J., « *Die Reichsmünzstätte zu Offenburg* », *Zeitschrift für der Geschichte des Oberrheins*, Neue Folge, Band 41, 1928, n° 46) nous constatons une totale similitude de représentation avec la monnaie que nous publions. On trouvera également une très bonne illustration du revers de cette monnaie dans l'article de Karine VERBEKE – *Quelques monnaies du Cabinet numismatiques de*

Strasbourg, in : Le Trésor de Colmar, Paris-Colmar, 1999, pp 98-117, n° 527. C'est donc à l'évêque Henri de Stahleck que nous attribuons notre monnaie en pensant que ce type a précédé de manière très éphémère le type définitif retenu « à l'aigle héraldique ».

Strasbourg, juin 2008.

Pour retourner sur le site, [cliquer ici](#)